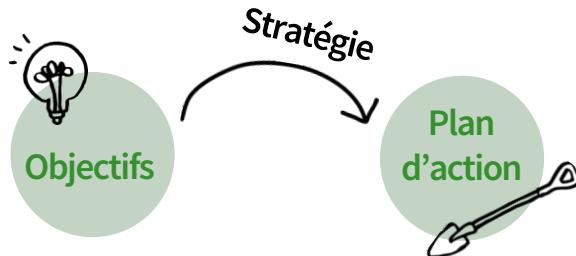


## Faire émerger une stratégie foncière agricole durable

### Qu'est ce qu'une stratégie foncière agricole ?

Une stratégie, c'est ce qui fait passer d'une ambition à l'élaboration d'un plan d'action opérationnel. Elle permet d'être proactif, plutôt qu'attendre des opportunités.



Pour une collectivité, **avoir une stratégie foncière agricole, c'est avoir décidé comment actionner les leviers fonciers agricoles pour répondre à une ambition politique** (préserver la ressource en eau, préserver les terres agricoles, permettre l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs, développer l'AB, etc.)



C'est un document qui précise :

- Les objectifs
- Les outils à mobiliser pour agir sur le foncier agricole
- Les partenaires à associer
- Les périmètres ciblés
- Le calendrier

### Quels sont les facteurs de réussites ?



- **Une vision d'ensemble et sur le long terme**

La stratégie permet d'anticiper et d'agir, plutôt que de répondre de manière isolée aux sollicitations, et sans but précis.

- **Un portage politique**

Sans légitimité, il n'y a pas de résultats.

- **Un projet interservices**

La multifonctionnalité des terres agricoles demande une cohérence de plusieurs politiques au sein de la collectivité (économiques, environnementales, agricoles, urbanisme, eau, santé, etc.)

- **Un dialogue territorial**

Impliquer les acteurs locaux qui agissent sur les terres agricoles.

- **Une gouvernance claire**

Quels sont les rôles de chacun ? Sans gouvernance définie, il y a un risque de conflits.

### Quelles sont les étapes pour construire une stratégie foncière agricole ?

**1**  
Objectifs

**2**  
Etat des lieux

**3**  
Rédaction de la stratégie

**4**  
Mise en œuvre

> Traduire les ambitions politiques en objectifs opérationnels/besoins fonciers (ex : conversion à l'AB sur 20% de l'aire d'alim. de captage)

> Diagnostic foncier : analyse de la propriété foncière, de l'usage des sols, de l'âge des exploitants, du parcellaire, etc.  
> Faire le lien avec d'autres diagnostics existants

> Inventaire des outils fonciers mobilisables et sélection : convention safer, PPEANP, ORE, BRE, acquisitions, préemptions, échanges de parcelles, mobilisation de propriétaires publics ou privés, etc.  
> Priorisation des zones d'intervention  
> Définition du budget, du calendrier, des résultats attendus, des partenaires

> Animation foncière  
> Veille foncière  
> Mise en place de conventions de partenariat (Safer, EPF, etc.)  
> Interventions foncières

## Par où commencer ?

Mettre en lien les services concernés par le foncier agricole

Différentes politiques sont amenées à utiliser des outils fonciers, notamment sur les terres agricoles. Il est essentiel de les réunir pour s'informer, comprendre les enjeux et objectifs de chacun et pouvoir se coordonner : développement économique, urbanisme, agricole et alimentaire, eau potable, environnement, biodiversité, etc.

> Dans la CA 2 Baies du Montreuilois, les réflexions autour d'une stratégie foncière ont émergées en réunissant les services eau, foncier et développement économique.  
> Dans la CA Porte du Hainaut, une stratégie foncière pour l'habitat est en cours d'élaboration. Or, des terres à vocation agricole sont dans le périmètre de cette stratégie. Les temps inter-service ont permis de faire le lien avec les ambitions agricoles du Plan Alimentaire et d'intégrer une réflexion agricole à ce travail en cours.

> La CA 2 Baies du Montreuilois souhaitait réinvestir sa convention avec la Safer. Mais pour quoi faire ? Des temps de travail ont permis de clarifier l'ambition de développement de la BIO sur des Aires d'Alimentation de Captages en eau potable, et de cibler des périmètres et besoins précis.

Clarifier le besoin : Pourquoi la collectivité veut mobiliser des terres agricoles ?

Clarifier son rôle en tant que collectivité territoriale et son champ d'action possible

Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels de la préservation des terres agricoles. Elles ont des outils qui leur sont propres pour agir (BRE, ORE, PLU, CARE, PAEN, etc.)

> En Pays de Thiérache, les différents échelons d'interventions ont été rencontrés pour bien comprendre les rôles et compétences de chacun (Pays, Intercommunalités, Communes, Syndicats d'Eau) : quelle est l'échelle la plus pertinente pour chaque levier d'action ?

> La CC Hauts-de-Flandres a réalisé un état des lieux des terres agricoles dont elle est propriétaire, mais pas seulement : ce diagnostic a été affiné en accédant aux données de propriétaire personnes morales (les communes, les hôpitaux, le foncier religieux, etc.). Cela permet de mieux cibler les enjeux et leviers d'actions, en fonction des propriétaires.

Mieux connaître son territoire et le réseau d'acteurs locaux

### Acquérir des terres agricoles : est-ce le seul moyen d'agir ?

Une collectivité territoriale peut aussi être facilitatrice ou régulatrice.

Découvrez d'autres leviers d'actions :

- Le guide *Agir sur le foncier agricole en tant que collectivité* disponible sur [ressources.terredeliens.org](http://ressources.terredeliens.org)
- Des retours d'expériences de collectivité sur [ressources.terredeliens.org/RECOLTE](http://ressources.terredeliens.org/RECOLTE)
- Infographies sur les [leviers d'actions des collectivités](#)

Cette fiche se nourrit de retours d'expériences compilées dans le cadre d'un accompagnement collectif de 8 PAT des Hauts-de-France mené par Bio en Hauts-de-France, Terre de liens Hauts-de-France et le BASIC. 4 territoires sur les 8 ont participé à un parcours dédié à l'émergence de stratégies foncières agricoles.